



Systeme de Management de la Qualite certifie ISO version 2015 par Bureau Veritas pour la delivrance du Bordereau Electronique de Suivi des Cargaisons importees et exportees par voie maritime.

Chers chargeurs,

L'actualité au cours du mois de juin 2025 a été marquée par la tenue de la 2^{ème} édition du Colloque international sur les assurances maritimes organisé par Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC) du 25 au 26 juin 2025 à Kribi. Cette rencontre qui a vu la participation de treize (13) Experts nationaux et étrangers sur le thème « **La prise en compte des avaries communes dans la gestion des sinistres maritimes** » aura également connu la présence de près de 81 participants venus du Burkina Faso, du Gabon, du Ghana et du Congo.

Au plan de la coopération internationale, le Directeur Général du CNCC et l'Ambassadeur de la République Démocratique du Congo (RDC) ont eu une séance de travail à la chancellerie à Yaoundé. Les échanges ont essentiellement porté sur l'étude menée par l'Office de Gestion du Frêt Multimodal (OGEFREM) sur l'opérationnalisation du corridor Kribi-Zongo (Nord RDC) passant par la République Centrafricaine (RCA).

Pour terminer, la présente publication revient sur bien d'autres d'activités au CNCC dont la célébration de la fête de la Tabaski au Centre de vie CNCC de la Dibamba en présence des acteurs du commerce transfrontalier et du transport de marchandises et des dignitaires musulmans venus communier avec le personnel du CNCC.

Excellente lecture !

Auguste MBAPPE PENDA
Directeur Général - CNCC

ASSURANCES MARITIMES

LE CNCC ORGANISE UN COLLOQUE INTERNATIONAL ANIMÉ PAR DES EXPERTS DE HAUT VOL À KRIBI



Le CNCC organise le 2^{ème} colloque sur la prise en compte des avaries communes à Kribi

L'ouverture officielle du Centre de vie CNCC de Garoua-Boulaï prévue en septembre 2025

UNOC-3 : Le Cameroun démontre son engagement en faveur de la protection des fonds marins

Le Directeur Général du CNCC reçu par l'Ambassadeur de la RDC au Cameroun

Le Directeur Général du CNCC fête la Tabaski au Centre de vie CNCC de la Dibamba

Colloque

Assurances maritimes

Le 2^{ème} colloque sur la question s'est tenu à Kribi.



Les participants

Le Ministre délégué auprès du Ministre des Transports, **M. NJOYA ZAKARIAOU** a officiellement ouvert les travaux de la 2^{ème} édition du Colloque International, le 25 juin 2025 à Kribi. Le colloque était organisé par le Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC) au profit des acteurs du commerce international et coordonné par son Directeur Général, **M. Auguste MBAPPE PENDA**, Arbitre à la Chambre Arbitrale Maritime de Paris.

Pendant 02 jours, du 25 au 26 juin, les professionnels du transport maritime se sont réunis à Kribi autour du thème : « **La prise en compte des avaries communes dans la gestion des sinistres maritimes** ». Il était question pour le CNCC de sensibiliser les chargeurs sur les coûts démesurés résultants de l'absence ou de la mauvaise assurance des marchandises en cas de survenance des catastrophes majeures pouvant entraîner des situations d'avaries communes.

Dans le but de mieux outiller les participants venus du Ghana, Togo, Burkina Faso et Gabon, de différents panels ont été constitués autour du thème central. L'on pourrait citer : Cadre général des avaries communes en Afrique, Évaluation à l'indemnisation en avaries communes, Contours de la limitation de responsabilité dans les assurances maritimes et Aspects contentieux des assurances maritimes.

Pour décrypter ces thèmes, plusieurs experts nationaux et étrangers étaient de la partie à Kribi. Cette rencontre devrait donc permettre aux chargeurs de tirer pleinement profit des retombées de l'assurance maritime qui se traduisent par une indemnisation certaine et raisonnable lors de la survenance des avaries.

Infrastructures

Facilitation des échanges

L'ouverture officielle du Centre de vie CNCC de Garoua-Boulaï en septembre 2025.



Annnonce faite par le Directeur Général du CNCC

Sur invitation de **M. Auguste MBAPPE PENDA**, Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC), **M. Grégoire MVONGO**, Gouverneur de la Région de l'Est, a effectué le 09 juin 2025 une visite d'inspection des travaux au Centre de vie CNCC de Garoua Boulaï. Cette visite qui a permis de faire le point sur l'état d'avancement des travaux de construction dudit Centre était guidée par le Directeur Général du CNCC. Les hébergements sont entièrement opérationnels. La salle de prière, le restaurant et le bloc administratif déjà alimentés par un forage. Le parking d'une capacité d'accueil de 200 camions attend les camionneurs. Pour augmenter le confort des usagers du corridor Douala/Kribi-Bangui, le Centre de vie a été équipé d'un groupe électrogène.

Il faut rappeler que le Centre de vie CNCC de Garoua-Boulaï est situé sur le corridor Douala-Bangui dans le département du Lom-et-Djerem, Région de l'Est, à quelques encablures de la frontière avec la République Centrafricaine. Il s'agit d'une base logistique qui a pour mission de faciliter les échanges commerciaux transfrontaliers. Toutes les commodités d'accueil et d'hébergement mises à la disposition des transporteurs ont pour but d'éviter des accidents de circulation dus aux stationnements anarchiques le long des voies routières, sur les corridors camerounais les marchandises en transit à destination et/ou en provenance de la République Centrafricaine.

UNOC-3

La Préservation des fonds marins au menu des échanges

Le Cameroun démontre son engagement en faveur de la protection des fonds marins.



Le Ministre HELE Pierre

Après New York (2017) et à Lisbonne (2022), la ville de Nice en France a abrité du 9 au 13 juin 2025, la 3^{ème} Conférence des Nations Unies sur l'Océan (UNOC3) coorganisée par la France et le Costa Rica. La conférence qui s'est tenue au port de Nice sur le thème central «**Accélérer l'action et mobiliser tous les acteurs pour conserver et utiliser durablement l'océan**» a connu la participation de centaines de délégués venus des quatre coins du monde.

Dans son intervention, **M. HELE Pierre**, Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable, et chef de la délégation du Cameroun à Nice, a rappelé l'engagement fort du Cameroun contre la pollution des océans. Dans son intervention à la tribune, il a plaidé pour une gestion durable des écosystèmes marins. Plusieurs Etats africains étaient à Nice. Le Cameroun y était représenté par le Port Autonome de Kribi, l'Autorité Portuaire Nationale et le Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC).

Au regard de sa mission de promotion du commerce extérieur, CNCC présent à la conférence a fait sienne la politique de protection des océans considérés comme des routes maritimes pour le transport des marchandises. À titre de rappel, près de 98% du commerce international du Cameroun passe par les mers et océans. En marge de cette conférence, le Centre de Droit Maritime et Océanique (CDMO) de l'Université de Nantes que dirige le **Pr Martin NDEDE**, a organisé le 10 juin 2025 un side-event sur la «**Gouvernance mondiale des océans et enjeux majeurs pour le XXI^e siècle**» sur la protection des ressources halieutiques contre la pêche INN, les enjeux de la décarbonation des transports maritimes et les défis du réchauffement climatique pour les océans.

Coopération économique

Le CNCC à l'ambassade de la RDC au Cameroun

Le Directeur Général du CNCC reçu par l'Ambassadeur de la RDC au Cameroun.



Le DG CNCC et l'Ambassadeur main dans la main

Le 11 juin 2025 à Yaoundé, **S.E. Pierre - Kashadile BUKASA - MUTEBA**, Ambassadeur Extraordinaire et plénipotentiaire de la République Démocratique du Congo (RDC) au Cameroun a reçu en audience **M. Auguste MBAPPE PÉNDA**, Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC). Au cours de cette rencontre, il a essentiellement été question du soutien institutionnel de l'Office de Gestion du Fret Multimodal (OGEFREM) de la RDC.

L'OGEFREM qui le Conseil des chargeurs de la RDC, a effectué une visite de travail le 12 mai 2025 au CNCC, dans le cadre de l'étude de l'opérationnalisation du corridor Kribi-Zongo (**Nord RDC**) passant par la République Centrafricaine (RCA). L'aboutissement de ce projet devrait permettre une chute substantielle du coût du fret des marchandises en provenance et à destination du Nord de la RDC par le Port Autonome de Kribi.

Le diplomate congolais s'est félicité, de cette bonne collaboration entre le CNCC et l'OGEFREM qui sont en charge de la promotion du commerce extérieur de leurs pays respectifs. **S.E. Pierre - Kashadile BUKASA - MUTEBA** a rassuré le Directeur Général du CNCC de son engagement à mobiliser toutes les instances concernées afin de voir aboutir ce projet.

CNCC, votre Partenaire!

Célébration

Centre de vie CNCC de la Dibamba

Le Directeur Général du CNCC à la fête de la Tabaski au Centre de vie de la Dibamba.



Prière à la mosquée du Centre de vie

Le Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC),

M. Auguste MBAPPE PENDA, à l'occasion de la fête de la Tabaski, s'est rendu pour la deuxième année consécutive aux côtés des conducteurs impliqués dans le transport terrestre des marchandises le long des corridors Douala-Bangui et Douala-Ndjamen. Deux moutons ont été sacrifiés selon la tradition de la Religion musulmane à l'occasion de ce grand moment de convivialité qui a eu lieu le 06 juin 2025 au restaurant du Centre de vie CNCC de la Dibamba.

Les dignitaires musulmans, guidé par **M. GARBA AOUDOU**, Chef du Centre de vie, ont pris part à ce repas. Le Directeur Général du CNCC a réaffirmé sa détermination à faciliter le transport des marchandises le long des corridors et remercié les acteurs du commerce transfrontalier pour leur engagement à voir se matérialiser le concept de «**Centre de vie**», vu comme un haut lieu de partage et de vie en communauté.



La Lettre du Chargeur

Une publication du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC)

Siège : Centre des Affaires Maritimes, Bonanjo, Douala.

B.P. 1588, Douala.

Tél. : (237) 233 43 68 88 / 233 43 67 69, Fax : 233 43 70 17.

Email : info@cncc.cm, Website : www.cncc.cm.

Directeur de publication : Auguste MBAPPE PENDA.

Redacteur en Chef : Théodore Roger DIPPAN KAYESSE.

Ont collaboré à cette édition : Luc NDOB, Stella NKAMA,

Randolph NJUME, Junior OKOUMAMA, Fabien II AMOUGOU,

Jean Marcel HELL, Vanessa MELLA KAMDEM, Patricia NGO BAHANAK.

Impression : Harmony Poly Business.

Bureau de Paris - France

3, Rue du Quatre-septembre, 75002, Paris

Tél. : +33 (0)142617924/+33 (0)183879629

representation@cncc.cm

Antenne régionale du Sud - Kribi

Tél. : (237) 222 46 16 37

antennesud@cncc.cm

Antenne régionale du Sud-Ouest - Limbé

Tél. : (237) 233 33 21 36 / 233 33 21 38

swregionaloffice@cncc.cm

Antenne Régionale du Centre - Yaoundé

Tél. : 237 222 220 283, 222 220 284 222 220 285

antennecentre@cncc.cm

Antenne Régionale de l'Extrême Nord - Kousséri

Tél. : 696 12 99 13

antenneextremenord@cncc.cm

